JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Date de génération de ce justificatif : 16/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

KERRAN 4 A – Constitution de société

Référence : L014917

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 18 novembre 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

KERRAN 4 A Société Civile Immobilière au capital de 3 000 Euros Siège social : 13 Domaine de Kerivaud 56740 LOCMARIAQUER AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AMIENS du 8 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société Civile Immobilière ; Dénomination sociale : KERRAN 4 A ; Siège social : 13 Domaine de Kerivaud – 56740 LOCMARIAQUER ; Objet social : L'acquisition d'un ensemble immobilier sis à SAINT PHILIBERT (56470) – 470 route de Locmariaquer – ZA de Kerran, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés ; Capital social : 3 000 Euros, constitué uniquement d'apports en numéraire ; Gérance : Monsieur Luc VENNIN, demeurant à ASNIERES SUR SEINE (92600) – 21 bis rue de Prony. Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. Agrément des associés représentant au moins les ¾ des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de LORIENT. Pour avis La Gérance

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE